

# PROFESSIONNEL GAZ INSTALLATION



## ENJEUX :

Maîtriser la nouvelle réglementation des installations gaz (pavillon, collectif) afin de réaliser des installations conformes.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Connaître la réglementation des installations gaz (pavillon, collectif) afin de réaliser des installations conformes
- Connaître les conditions d'installations des canalisations de gaz et des accessoires de tuyauteries
- Evaluer la ventilation des locaux, l'implantation des appareils et l'évacuation des produits de combustion
- Maîtriser les essais de tuyauteries et les différents certificats de conformité
- Se préparer au test du Responsable Gaz (RG)

## PUBLIC :

Professionnels artisans et salariés d'entreprises de plomberie chauffage et SAV gaz

## PRÉREQUIS :

Avoir les connaissances de base sur les installations gaz

## À PRÉVOIR :

Clé USB (certains supports de formation peuvent être remis sous format numérique)

## MÉTHODES :

- Apports théoriques
- Supports numériques
- Etude de cas
- Alternance de théorie et d'exercice

## ANIMATION :

Formateur expert des installations gaz ayant fait l'objet d'une procédure de qualification par l'ARFAB

## NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Min : 6 / max : 12

## PROGRAMME : 2 jours (14 heures)

### JOUR 1

Présentation de la formation  
Caractéristiques des gaz combustibles  
Configuration d'une installation  
Les tuyauteries et leurs accessoires  
Synthèse de la journée

### JOUR 2

Retour sur les points clés de la journée précédente  
Implantation des appareils et ventilation des locaux  
Evacuation des produits de combustion  
Certificats de conformité  
Exercices de préparation au test  
Passage du test PG (2h maximum)

## VALIDATION

Un test (2h) sera effectué en fin de formation. A prévoir :

- Votre carte d'identité en cours de validité
- Cahier, crayon, règle, calculatrice



Obtention de l'appellation  
**Professionnel GAZ en validant le test**  
(test PGI/PGM : 24 bonnes réponses sur 30;  
test PGIM : 34 bonnes réponses sur 40)

## SUIVI

Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de formation.  
Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire

Prochaines sessions : les 03 et 04 Octobre 2023 à  
**Nevers (58)**

**PRIX :**  
Département : 616 € NT/ stagiaire (test inclus)

## Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment

40 Rue du Bignon, Immeuble Delta 6, 35510 CESSON SEVIGNE – SIRET 352 013 486 00043 – N° d'existence : 533502544 35

Tél. 02 99 85 51 21 – contact@arfab-formation.fr – www.arfab-formation.fr